

PAR COURRIEL

Québec, le 9 août 2018



Objet: Réponse à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 9 août 2018
N/ref : 5252-151988



La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue à nos bureaux par courriel le 9 août 2018 et visant à obtenir le nombre d'employés au sein du Commissaire au lobbyisme du Québec ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$, la moyenne de salaire desdits employés, ainsi que le salaire le élevé et le moins élevé desdits employés. Vous trouverez l'information demandée dans le tableau ci-dessous. Toutes les personnes concernées relèvent de l'institution du Commissaire au lobbyisme du Québec.

Commissaire au lobbyisme du Québec	
Nb d'employés à plus 100 000\$	6
Salaire moyen	130 892,32 \$
Salaire moins élevé	107 269,90 \$
Salaire plus élevé	164 117,00 \$

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer,  nos salutations distinguées.

Le directeur des affaires institutionnelles et responsable de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels,

Jean Dussault, CPA, CMA